



(79)

NATHALIE SOUFFIR
Avocat à la Cour
158 Av. du Général Leclerc
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Tél : 01 41 81 34 43 - Fax : 01 41 81 62 40
PC 318

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

ET LE DIX-SEPT AVRIL

A LA REQUETE DE :

La SASU LA PLATEFORME (enseigne LA PLATEFORME DU BATIMENT), dont le siège social est situé 7 rue Benjamin Constant – 75019 PARIS, inscrite au RCS sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, représentée ce jour par Monsieur Murat GENC, Directeur du magasin situé 220 boulevard de la Villette – 75019 PARIS ;

LEQUEL M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que la requérante est preneuse à bail de locaux situés dans un ensemble immobilier à PARIS (75019) – 220 boulevard de la Villette.

Que des dégâts des eaux récurrents surviennent au sein desdits locaux.

Que le dernier en date est survenu durant le week-end du 15-16 avril 2023.

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE JUSTICE

REFERENCES A RAPPELER :

5195240 - GLC



Que les zones impactées sont le R-1 et le R-2 du magasin.

Qu'il me requiert de me rendre sur place afin de procéder à toutes constatations matérielles utiles à ce sujet.

C'EST POURQUOI,

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

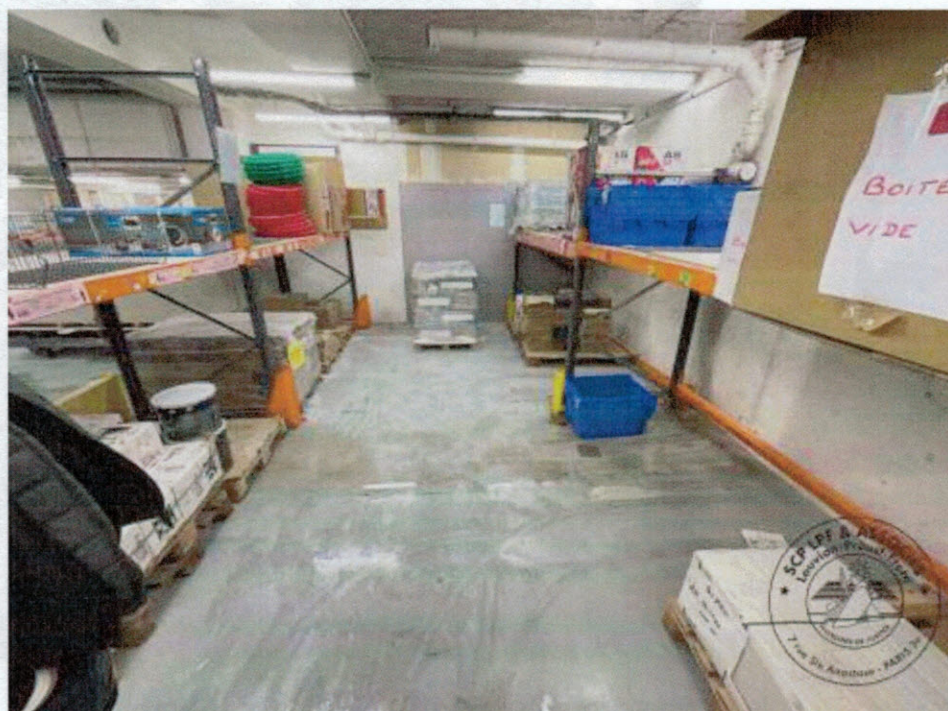
Je, Maître Guewen LE CLOËREC, Commissaire de Justice, anciennement Huissier de Justice, exerçant au sein de la SCP LPF & ASSOCIES, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris, demeurant à Paris, 3^{ème} arrondissement, 7, rue Sainte-Anastase, soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour à l'adresse préalablement indiquée, là étant, en présence de Monsieur Murat GENC, Directeur du magasin, j'ai procédé aux constatations qui vont suivre :

Je me transporte tout d'abord au niveau -1, dans une zone de stockage.

Niveau -1 stockage :





Là étant, je constate la présence d'eau stagnante au sol.





Je constate la présence de coulures marrons au sol.





En plafond, je relève la présence d'un goutte à goutte régulier au droit d'une canalisation.

La dalle de faux plafond en périphérie de ladite canalisation est dégradée et humide.

EXPEDITE





EXPEDITION



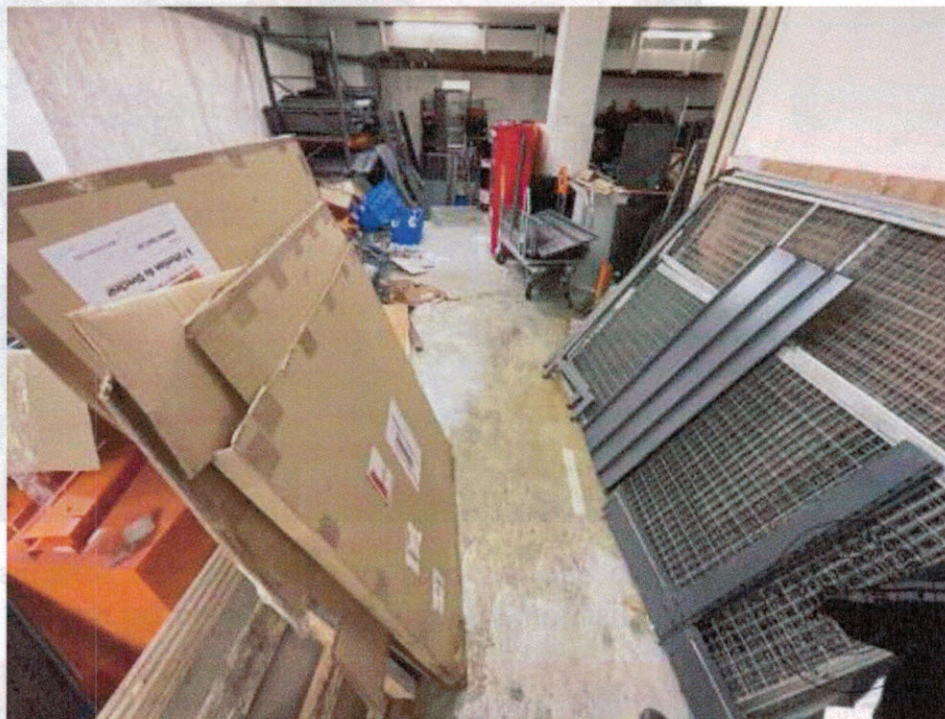


Je constate que des bacs en plastique bleu sont installés à l'aplomb de cette canalisation, lesquels sont partiellement remplis d'eau.



Je me transporte ensuite au niveau -2, au niveau de la réserve parking côté clients.

Niveau -2, réserve parking côté clients :



Là étant, je constate au sol la présence d'une étendue d'eau au sol.

L'eau présente une teinte orangeâtre, voire brunâtre, de couleur rouille.

A noter la présence de cartons au sol, lesquels sont gorgés d'eau.

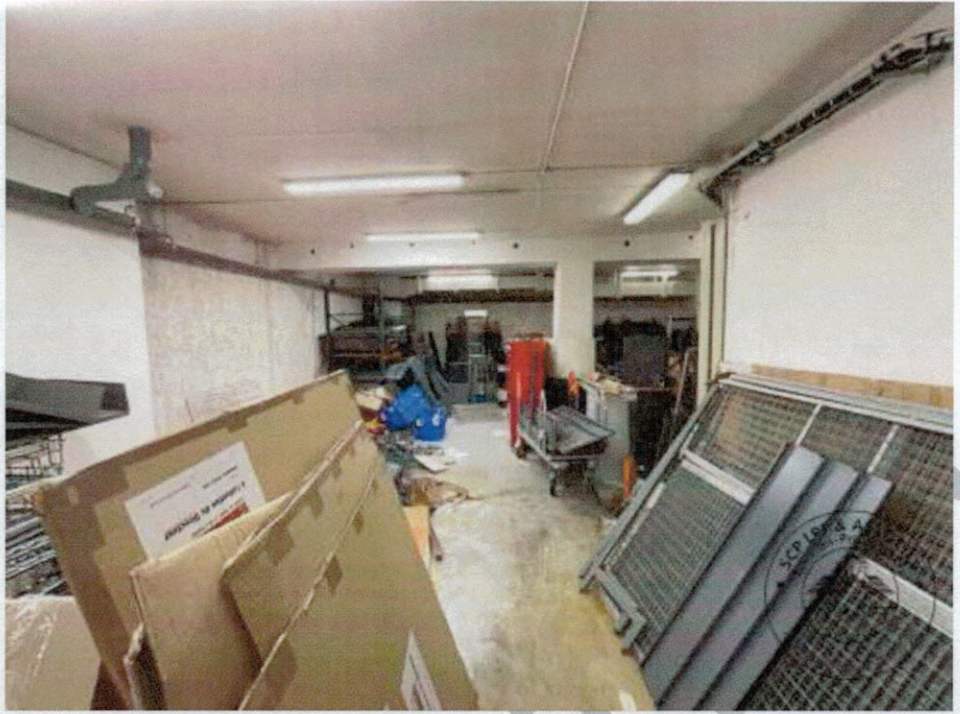
Je note également en plafond, la présence, au droit du joint de dilatation, d'une auréole caractéristique d'humidité avec des traces orangeâtres et des spectres.

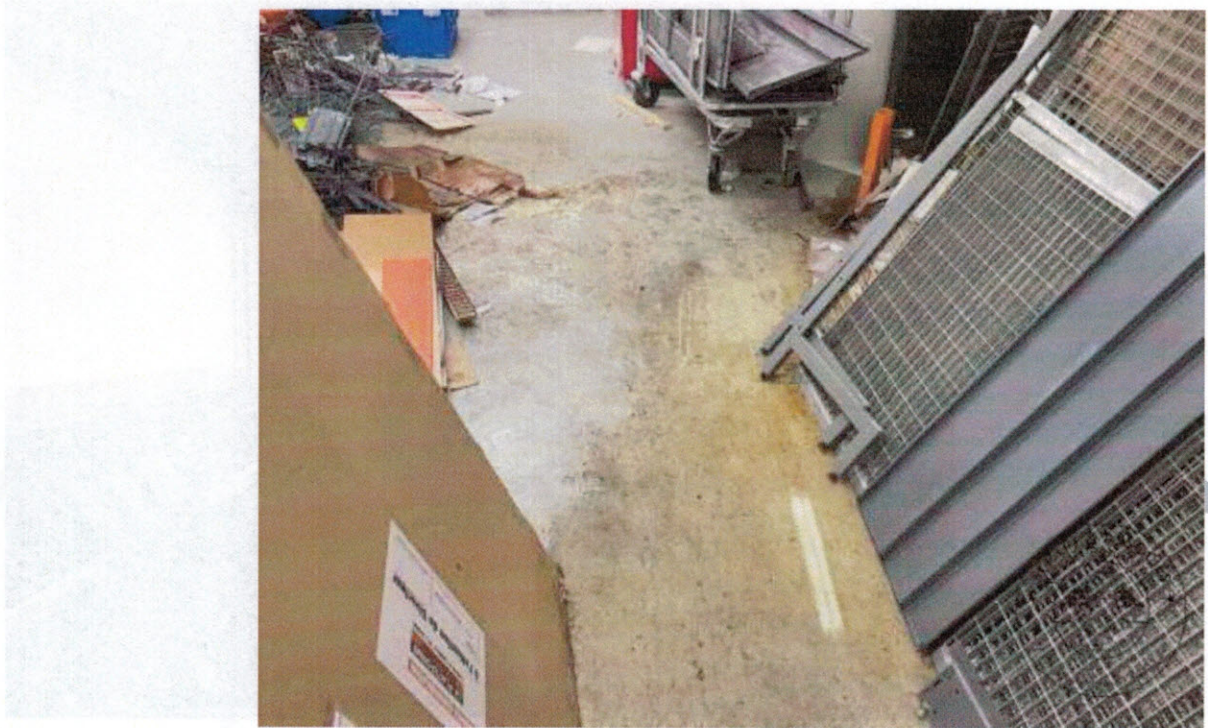
Des suintements sont visibles en périphérie de ce dernier.

Je note au surplus la présence d'un goutte-à-goutte régulier lors de mon passage.

A noter également la présence de quelques fissures filiformes en plafond.

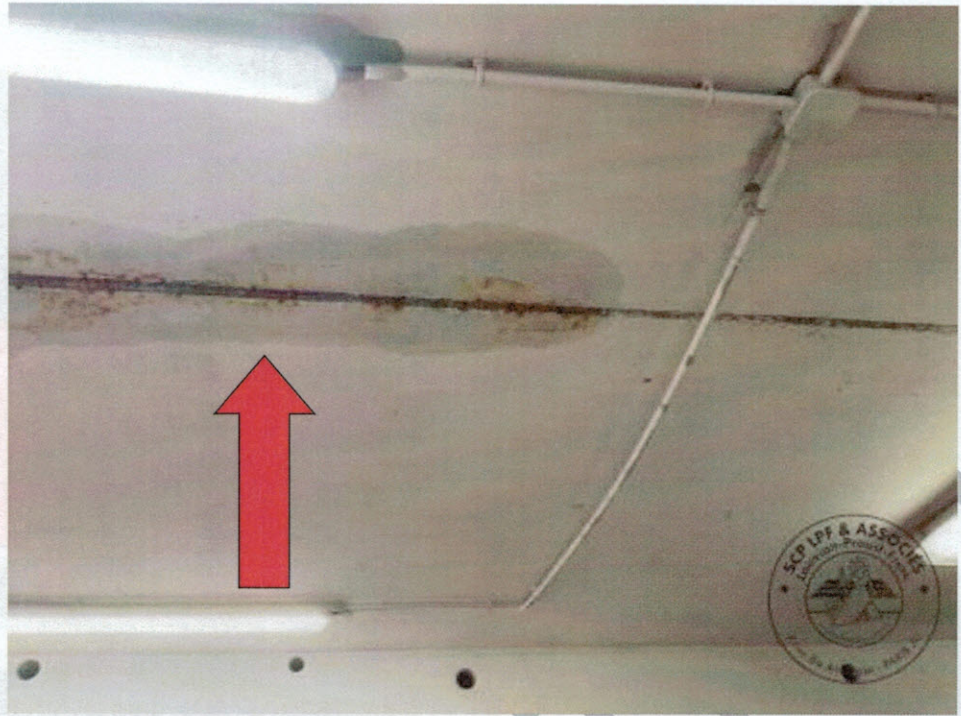
Je constate que le plafond est humide au passage de la main, au même titre que le sol.





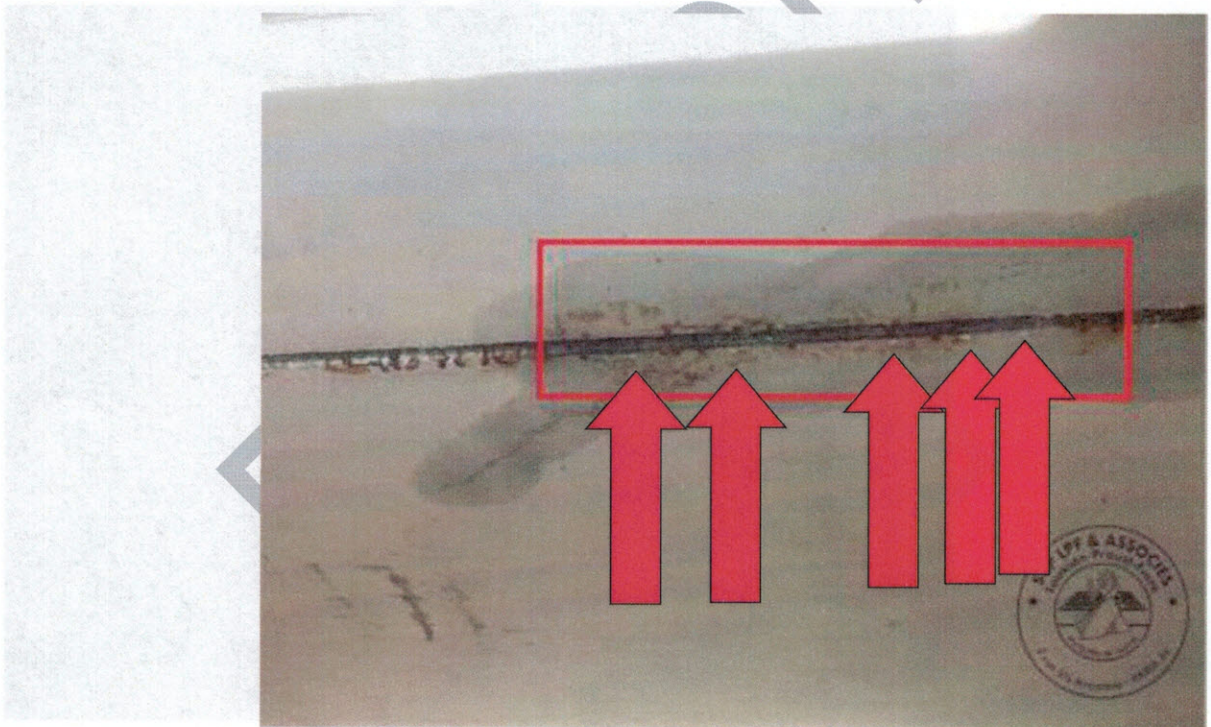






Une multiplicité de sources est visible





Une multiplicité de gouttes est visible.



Ne pouvant procéder plus utilement, je me suis retiré en mon Etude afin de dresser Procès-verbal du tout.

Des clichés photographiques sont annexés au présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

EMPLOYES POUR LE PRESENT QUINZE FEUILLETS AU FORMAT LEGAL.

Maître Guewen LE CLOËREC

**Commissaire de Justice
anciennement Huissier
de Justice**



